

COMPTE RENDU
COMITÉ TECHNIQUE LOCAL
1^{er} avril 2021

Deux points principaux ont été abordés lors de ce CTL :

- Le « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP)
- la campagne déclarative d'impôt sur le revenu

Concernant le NRP, le directeur a confirmé les restructurations annoncées dans « [La Lettre aux Agents](#) » d'octobre 2020. En fait, nous n'avons pas eu beaucoup plus d'informations. Il a néanmoins ajouté que rien n'a encore été définitivement arrêté.

De plus, il a précisé qu'il n'y aura pas davantage d'opérations de restructuration en 2022 que celles précédemment annoncées. Il est même possible que certaines de ces restructurations soient reportées.

Le directeur (qui partage en tout point cette réforme et à laquelle il adhère avec conviction) se félicite que son projet ait évolué depuis la première version. C'est vite oublier que ce n'est pas l'administration dans sa grande bonté qui a changé une ligne de son projet. Beaucoup d'entre nous étaient dans l'action et en grève contre cette réforme... si le « projet a évolué », l'esprit destructeur reste le même ! La direction se félicite des échanges avec les élus locaux, qui selon elle, sont très contents. Certains même trouveraient que ça ne va pas assez vite ! Nous avons rappelé que les élus n'avaient que les belles paroles du directeur mais aucune connaissance de la réalité dans laquelle se trouvent nos services (sous-effectifs entre autres...). Et ces mêmes élus sont tellement contents que maintenant ils demandent aux agents des SIP de revenir faire des permanences pour la campagne IR dans les espaces France Services (EFS) !

La présentation du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) : la fusion des 2 deux CDIF (Grenoble et Vienne), des PTGC et du PELP sera sous la responsabilité d'un pilotage unique et unifié pour toutes les missions foncières. Il nous a semblé comprendre que derrière ce pilotage se cacherait toute une armée mexicaine compte tenu du maintien d'antennes sur les différents sites (Grenoble, Bourgoin-Jallieu et Vienne). Selon le directeur, le but est de mutualiser et d'harmoniser les méthodes de travail. Il souhaite que cette fusion se réalise le plus vite possible. Ces services ont déjà été mis à mal en raison du retard pris par les SPF en raison des suppressions d'emploi, à la reprise des ventes immobilières et à la crise sanitaire. À une situation déjà bien difficile est venue également s'ajouter la mise à jour des éléments de confort des locaux H décidée unilatéralement par la direction (sans aucune communication en amont !). La direction indique qu'il n'y aura aucune incidence professionnelle sur les agents.

Pour vos représentants, il n'en est rien ! La charge de travail sera harmonisée sur l'ensemble des agents (pour lesquels le directeur s'engage à ce qu'ils restent là où ils sont...). C'est d'ailleurs la seule raison des regroupements de services pour l'administration ! Pour finir, aucune date précise annoncée, on reste sur 2022, mais quand ? Notre question est restée sans réponse...

La fusion des SPF en Isère (1 SPFE à Vienne et 1 à Grenoble) est prévue au 1^{er} semestre 2022. Les conséquences d'après le directeur se limiteront aux agents de Saint-Marcellin et Bourgoin-Jallieu (concernant Bourgoin-Jallieu, le déménagement du service attendra la fin des travaux prévus sur Vienne). Là aussi, le but de l'administration est de mutualiser les méthodes de travail. Selon le directeur, beaucoup d'agents expérimentés vont bientôt partir à la retraite, et « les nouveaux agents

s'adapteront plus facilement aux nouvelles méthodes de travail »... En résumé : les vieux dehors !!!
La perte de technicité et de compétences ne semble pas l'inquiéter outre mesure...
Vos élus ont rappelé les conséquences psychologiques du NRP sur les agents, et, si le directeur se gargarise de la réussite de la mise en place des services de gestion comptable (SGC), la réalité est toute autre sur le terrain.

Concernant la campagne IR, le dispositif a été présenté par le responsable de la division réseau :

- mise en place du centre de renseignement téléphonique (CRT) local avec 8 lignes téléphoniques.
- soutien aux Centres de Contact, (rappelez vous ces mêmes CDC qui avaient été créés en soutien aux SIP...) On s'aperçoit donc que les SIP sont appelés à aider leur service de soutien. Ainsi, en Isère, ce sont 32 agents (soit 24 ETP) qui sont réquisitionnés ! Plus parlant encore, au niveau national, ce sont 1 200 agents ! On a donc l'équivalent en effectif de la DDFIP 38 en renfort des CDC. Une inversion de tâches impressionnante !!!
- accueil physique dans les SIP, les EFS, les trésoreries et SGC dans le respect de la jauge liée à la crise sanitaire.

Pour vos représentants, l'accueil physique durant la campagne doit être maintenu afin d'assurer la réception des publics les plus fragiles et ceux frappés d'illectronisme. Pour autant, cet accueil doit être organisé dans un contexte de sécurité maximale, au regard de la situation sanitaire, pour les agents et les usagers ! Ainsi, concernant la jauge de 6 personnes maximum, la direction nous répond que cette jauge ne concerne que les réunions professionnelles.

Nous avons rappelé les propos du Directeur général lors de la visioconférence du 22 mars 2021 qui précise bien que « sur l'organisation de la campagne, les moyens mis en place pour la réception du public doivent être adaptés : limitation de la jauge à 6 dans les accueils ». Notre direction répond ne pas avoir eu cette information via la DG... Elle se renseigne puis revient vers nous...

Une audioconférence doit avoir lieu entre le DG et les DDFIP/DRFIP suite aux nouvelles annonces du président Macron. Wait and see, donc...

Compte tenu des effectifs des SIP, il nous semble difficile d'être sur tous les fronts en même temps, et ce malgré le professionnalisme et l'engagement de tous les agents. Et l'annonce des fermetures des crèches et des écoles ne va pas arranger la situation au regard des effectifs disponibles !!!

Pour Solidaires Finances Publiques, il est hors de question que les agents télétravaillent tout en ayant leurs enfants à gérer !

Questions diverses :

La direction nous annonce un recrutement de 5 CDD avec date d'arrivée au 1er juin 2021. Cette information nous a rendu fous de colère. Il apparaît que la DG a donné la possibilité aux directions locales de recruter des CDD de 3 ans en compensation du re-basage du TAGERFIP (tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques) à hauteur de 50 % du nombre de postes supprimés. Nous avons 11 emplois C supprimés dans ce cadre ce qui permet à la direction de recruter 5 CDD. Ce n'était malheureusement pas le poisson d'avril du jour, et la DDFIP 38 ne perd pas de temps : ces recrutements sont déjà publiés sur "Place emploi public" ! Et ce depuis le 1^{er} avril. Les offres d'emploi seront aussi proposées par Pôle emploi.

Ainsi la DG supprime des emplois vacants (qu'elle a elle-même gelés) pour ensuite recruter des CDD ! Et pendant ce temps-là, les listes complémentaires C restent en l'état de ce que la DG veut bien nous lâcher !!!

Bref on est officiellement rentré dans l'ère du remplacement de l'emploi statutaire par du contractuel et la DG nous prend pour des cons !

Suite au dernier CTL, nous avons demandé un recensement des télétravailleurs ayant suivi la e-formation sur le télétravail, à ce jour seuls 6 agents l'ont suivie sur les 600 télétravailleurs... Visiblement les chefs de service n'ont pas relayé l'information !

Nous avons dénoncé certaines dérives de responsables de SIP concernant les dates d'enregistrement du contentieux dans ILIAD dont l'unique but est de falsifier les statistiques. Une pratique hautement douteuse mise en place sous la contrainte, voire la menace pour répondre à des objectifs chiffrés. Un rappel des règles normales de gestion sera dispensé à ces responsables. Il est anormal et surtout inacceptable de vouloir prétendre que tout va bien et que les statistiques sont bonnes alors que nous traversons une crise sanitaire majeure et que les services sont au bord de la rupture à la suite des vagues successives de suppressions d'emploi.